

LES RITES FUNÉRAIRES EN ISLAM (PARTIE 1 DE 3) : CHAQUE PERSONNE GOÛTERA LA MORT

Évaluation: 5.0

Description: Se préparer à la mort.

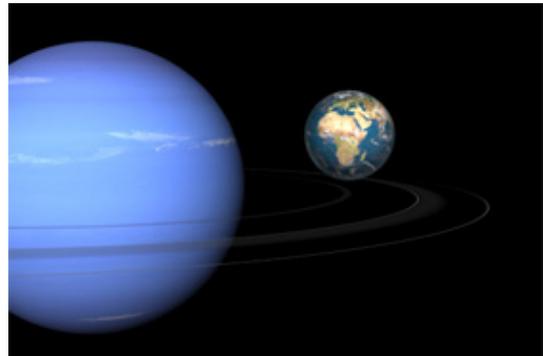
Catégorie: [Articles](#) [Les croyances de l'islam](#) [Les six piliers de la foi et autres croyances islamiques](#)

par: Aisha Stacey (© 2014 IslamReligion.com)

Publié le: 13 Oct 2014

Dernière mise à jour le: 31 Aug 2015

En ce 21^e siècle, nous avons tendance à oublier que la mort viendra un jour frapper à notre porte. La mort est devenue un étranger terrifiant, auquel nous n'osons trop penser, de crainte qu'il ne se pointe à l'improviste et nous arrache à la seule vie que nous connaissons. Pourtant, dans un passé pas si lointain, la mort faisait partie de la vie des gens. Les gens naissaient et mouraient à la maison, entourés de leur famille ou de leurs amis; la mort était acceptée et considérée comme un moment inévitable de la vie d'un être humain. De nos jours, la mort est devenue cette chose étrange confinée aux chambres d'hôpitaux et aux maisons funéraires silencieuses et astiquées. Parallèlement, les droits des mourants et des morts ne revêtent plus l'importance primordiale qu'ils revêtaient autrefois.



Pourtant, chacun d'entre nous sera touché par la mort. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : « *Rappelez-vous souvent de la destructrice des plaisirs (i.e. la mort).* »^[1] L'islam n'est pas une religion qui oublie la mort, pas plus qu'elle n'oublie les droits des morts. L'islam nous fournit des instructions claires sur la façon de traiter avec les mourants, avec ceux qui sont présents lorsqu'une personne meurt et pour ceux qui sont responsables d'enterrer la personne décédée.

« Toute âme goûtera la mort. » (Coran 3:185)

Comment se comporter face à la mort

La mort est inévitable, ce qui ne signifie pas que l'on doive négliger de se préparer à quitter ce monde pour une autre vie dans l'au-delà.

La première chose à faire est de se montrer patient face à un événement sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Et ceux qui souffrent de blessures graves ou d'une

maladie incurable doivent se retenir d'accuser ou de maudire Dieu pour leur malheur. Il y a de nombreux hadiths du prophète Mohammed qui expliquent comment et pourquoi les maladies et les maux de toutes sortes servent à effacer les péchés et les mauvaises actions. Le Prophète a dit :

« L'affaire du croyant est étonnante ! Son affaire ne comporte (pour lui) que du bien. S'il est l'objet d'un événement heureux, il remercie Dieu et c'est là, pour lui, une bonne chose. S'il est victime d'un malheur, il l'endure avec patience et c'est là encore une bonne chose pour lui ».

Devant toute douleur ou souffrance, il n'est, en général, pas permis de se plaindre ou de se lamenter sur le destin que Dieu nous a réservé. Mais l'islam nous apprend qu'il est permis de se lamenter directement à Dieu et de Lui confier toutes nos craintes, notre douleur et notre souffrance. Le prophète Jacob (que la paix soit sur lui) se lamenta à Dieu lorsqu'il craignit la perte de ses deux fils bien-aimés, Joseph et Benjamin.

« Il répondit : « Je ne me plains qu'à Dieu de ma détresse et de mon chagrin. » (Coran 12:86)

Le fait de savoir, pour un croyant, que Dieu seul détient le contrôle sur nos vies signifie qu'il est capable de trouver un point d'équilibre entre la crainte et l'espoir. Il est craintif à cause du nombre et de la nature des péchés qu'il a commis, tout en gardant espoir que Dieu les lui pardonnera et le protégera contre tout ce qu'il redoute. Le croyant qui fait face à la mort doit placer sa confiance en Dieu et garder à l'esprit que le décret de Dieu est bon pour lui et que Dieu est juste.

Avant que la mort ne le saisisse, le croyant doit également s'assurer que ses affaires soient en ordre. Il doit rédiger son testament et régler ses dettes dans la mesure du possible. Le prophète Mohammed a dit, à ce sujet : *« Il est du devoir du musulman qui possède quoi que ce soit à léguer de ne pas laisser passer deux nuits sans rédiger un testament à ce sujet. »*^[2] Il a également dit : *« L'âme du croyant demeure en suspens tant que ses dettes ne sont pas payées. »*^[3]

Comment se comporter devant un mourant

Il faut rappeler à la personne malade que même la maladie peut avoir un côté positif. Elle sert d'expiation pour les péchés passés et elle est source de grande rétribution pour la personne qui place sa confiance en Dieu et qui endure son épreuve avec patience. Lorsqu'il rend visite à une personne malade ou mourante, le croyant doit prier et faire des invocations pour cette personne. Selon Aisha, l'épouse du Prophète, chaque fois que ce dernier rendait visite à une personne malade, il faisait l'invocation suivante :

« Seigneur de l'humanité, libère ce patient de son affliction, car Toi seul peut le guérir et nul ne peut guérir si ce n'est par Toi. Guéris-le complètement et fais disparaître

complètement son affliction. »^[4]

Si un croyant rend visite à un non-musulman malade, il doit demander l'aide de Dieu et inviter cette personne à embrasser l'islam.

Une des choses importantes à se rappeler au sujet d'un croyant qui est malade ou mourant, c'est que des anges se rassemblent autour de lui. Les mots prononcés à son chevet doivent être doux et gentils et ils doivent invoquer Dieu, car les anges présents répondent en disant « amine » (litt. Ô Dieu, répond-nous) à tout ce qui est dit. Le patient peut également faire des demandes aux gens qui l'entourent, lesquels doivent tenter de répondre à ses désirs dans la mesure du possible, que ce soit de la nourriture ou de l'eau ou encore de transmettre un message à une personne ou de voir un membre de sa famille ou un ami en particulier.

Lorsque la mort devient inévitable

La personne mourante voit des choses que nous ne voyons pas. Il lui arrive souvent de passer d'un état de conscience et à un état d'inconscience et vice versa. Il se peut qu'en devenant de plus en plus faible, elle arrive encore à nous entendre, mais qu'elle soit incapable de nous répondre. Cette période est remplie d'agonies difficiles à imaginer pour ceux qui ne la vivent pas. Quand Aïcha parlait de la mort du Prophète Mohammed, elle disait : « Au moment de sa mort, il (Mohammed) trempa sa main dans un contenant d'eau et la passa sur son visage en disant : « *Il n'y a pas d'autre divinité à part Dieu! En vérité, la mort est faite d'agonies.* »

Certaines choses peuvent être faites pour soulager l'esprit du mourant et l'aider à composer avec l'agonie. Si cela ne lui cause pas d'inconfort, on peut l'étendre et le tourner en direction de la *qibla*, soit sur son côté droit ou sur son dos. On peut l'encourager, avec douceur et sans insister, à répéter les mots « la ilaha illallah » (il n'y a pas de divinité à part Dieu). Idéalement, ces paroles devraient être ses dernières avant qu'il n'expire. Le mourant ne devrait jamais être laissé seul et mouiller ses lèvres ou mettre quelques gouttes d'eau dans sa bouche peut contribuer à soulager quelque peu ses souffrances.

Dans la deuxième partie, nous parlerons des choses à faire après la mort et lors des funérailles.

Note de bas de page:

[1] *An-Nasaa'i, At-Tirmithi, Ibn Majah et Ahmad.* Authentifié par Sheikh Al Albani.

[2] *Sahih Boukhari*

[3]

At-Tirmidhi

[4]

Sahih Boukhari, Sahih Mouslim

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/4946/les-rites-funeraires-en-islam-partie-1-de-3>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.